

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 29-30

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

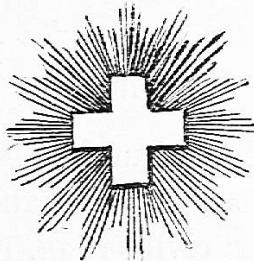
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LII^{me} ANNÉE
Nos 29-30



LAUSANNE

29 Juillet 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Discours de promotions.* — † *Georges Schaller.* — 1^{er} août. — *Chronique scolaire: Vaud. Neuchâtel. Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie locale.* — *Rédaction.* — *Orthographe.* — *Classes primaires supérieures: Examens annuels.*

PÉRORAISSON DU DISCOURS DE PROMOTIONS prononcé par M. W. Rosier, au Collège de Genève.

Gardons ces biens inestimables (l'orateur parlait des droits politiques des citoyens suisses), qui sont des réalités pour nous, tandis que chez tant de peuples, ils ne représentent qu'un idéal encore lointain et presque inaccessible. Bientôt, jeunes gens, vous entrez dans la vie active et même ce sera le cas pour un certain nombre d'entre vous au lendemain de cette cérémonie. Promettez de conserver, de défendre de toutes vos forces ce précieux patrimoine. La Suisse n'aspire pas à être classée parmi les nations qui éblouissent par leur puissance, mais bien parmi celles qui cherchent à faire régner toujours plus de justice et toujours plus d'égalité, où la loi ne fait pas de distinction entre le riche et le pauvre, où elle protège les petits et les humbles, où la première place est donnée à l'intelligence et au travail et non à la naissance ou à la fortune. Les Etats puissants par la guerre et par la conquête, auxquels va trop souvent l'admiration des historiens, sont aussi ceux où règne la contrainte et cette subordination, cette obéissance passive des individus, dont nous ne voulons pas.

Autant l'organisation de la défense du sol national est légitime, autant une armée de soldats-citoyens chargée de garantir l'indépendance du pays et de protéger ses foyers est nécessaire, autant,

au contraire, une armée instituée en vue de la conquête est un danger pour la paix générale en devenant une menace perpétuelle pour les autres nations. La civilisation, le progrès social sont incompatibles avec la notion de l'Etat constitué pour la guerre et dominant par la force. C'est pourquoi nos sympathies, à nous républicains, ont toujours été et iront toujours aux nations qui représentent les principes d'humanité et de liberté des peuples en même temps que la justice et le droit.

Dans l'antiquité, Sparte était organisée pour la guerre et chacun la redoutait. Athènes cultivait les arts de la paix; c'était la ville des artistes, des poètes, des philosophes. Quelle est celle des deux cités qui a laissé le plus grand nom dans l'histoire? Quelle est celle qui a le plus contribué aux progrès de la civilisation? Sparte nous donne l'impression d'un camp toujours sous les armes, tandis que la ville de Platon, de Phidias et de Démosthène est restée comme un point lumineux qui, après vingt-cinq siècles, éclaire encore le monde, et c'est vers elle que se tournent les penseurs et les artistes comme vers l'une des sources les plus pures de la science et de la beauté.

† GEORGES SCHALLER

M. Georges Schaller, ancien inspecteur primaire et ancien directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, est décédé le 2 juillet dernier, après une maladie de plusieurs mois, qui a dû être une délivrance pour le patient.

Georges Schaller, né le 25 mars 1842, était originaire d'Envelier, petit hameau de la commune de Vermes, à la frontière soleuroise.

Il passa son enfance à Undervelier, où son père occupait un emploi aux forges qui existaient alors dans cette localité. Ses heureuses dispositions furent bientôt remarquées par le directeur de cette importante usine, qui s'intéressa à lui et engagea ses parents à l'envoyer à l'Ecole modèle annexée à l'Ecole normale de Porrentruy. Après trois ans de fructueuses études dans cette école préparatoire, il fut admis à l'Ecole normale en 1860, y fut l'un des élèves les plus distingués de sa classe et obtint avec un beau succès son brevet d'instituteur en 1863. Peu après il remplaça

M. Rérat, à l'Ecole modèle (école d'application); il fut chargé en outre des leçons de dessin et de calligraphie à l'Ecole normale. C'est en 1866 qu'il fut attaché exclusivement à l'Ecole normale et c'est Pierre Billieux qui le remplaça à l'Ecole modèle.

Schaller fut chargé d'enseigner la langue et la littérature française ainsi que l'histoire. En 1873, il quitta l'Ecole normale pour se vouer au journalisme. Il ne conserva que les quelques heures de comptabilité et de calligraphie qu'il donnait à l'Ecole cantonale de Porrentruy.

Le beau-père de Schaller, l'éditeur Victor Michel, était propriétaire du journal *Le Jura*; il fit appel à la collaboration de son beau-fils pour administrateur et rédiger ce périodique bien répandu dans nos régions.

Schaller rentra complètement dans l'enseignement, en 1883, par sa nomination aux fonctions d'inspecteur des écoles primaires du XII^e arrondissement, qui comprenait à ce moment les districts de Porrentruy et de Neuveville. On peut dire qu'il mit beaucoup de fermeté et de tact dans ces fonctions délicates et qu'il sut attirer la reconnaissance des autorités et du corps enseignant.

Aussi, à la mort de Breuleux, en 1892, fut-il élu à la direction de l'Ecole normale de Porrentruy. Schaller continua l'œuvre de son prédécesseur. Il mit toute son intelligence, toute son expérience pédagogique au service de la formation des instituteurs primaires. Mais la tâche n'était pas facile, car on réclamait plus de liberté pour le jeune élève-régent; les uns demandaient la suppression de l'internat, tandis que d'autres voulaient le conserver ou n'introduire l'externat que sous une forme mitigée.

Les discussions amenées par ces luttes pour les principes, ainsi que l'état précaire de sa santé engagèrent Schaller à demander sa retraite; elle lui fut accordée en tout honneur, en 1900. Comme directeur d'école normale, il a inauguré des progrès qui dès lors se sont développés.

Dans sa retraite, Schaller a toujours conservé une vive affection pour le corps enseignant et un attachement sincère à la belle cause de l'éducation populaire.

Il s'est dévoué dans les œuvres philanthropiques de la ville de

Porrentruy, l'Orphelinat du château, l'Hôpital. Pendant plusieurs périodes, il a présidé la Commission de l'Ecole secondaire des filles ; il s'est intéressé à l'Ecole d'horlogerie, aux sociétés locales.

Il a fait partie de la *Commission des écoles normales du Jura*, de la Commission jurassienne des manuels scolaires. Comme journaliste, il a toujours tenu haut et ferme le drapeau du progrès ; partisan irréductible des idées libérales, il les a soutenues avec vigueur et conviction, dans un langage correct, clair et précis ; c'était un polémiste habile découvrant immédiatement le point faible de l'adversaire et sachant pousser l'épée dans l'endroit vulnérable. Schaller a été un homme bon et modeste.

Sur sa tombe, le 5 juillet, M. l'inspecteur Gylam a relevé les qualités de l'ami et de l'homme d'école. M. Gylam a rendu hommage au talent, au dévouement, à l'ordre et à la ponctualité de ce collègue, dont la trace est marquée dans les annales de l'instruction publique de notre cher Jura. « Sans doute, a dit M. Gylam, les luttes, les déceptions ne lui ont pas été épargnées, mais la bonne semence qu'il a répandue ne sera pas perdue et le sillon qu'il a tracé ne s'effacera pas. Nous lui sommes reconnaissant des grands services qu'il a rendus à notre pays. » Un chant des élèves de l'Ecole normale de Porrentruy a clôturé la cérémonie funèbre.

H. GOBAT.

1^{er} AOUT

Pour la fête nationale 1916.

Nous avons reçu les lignes suivantes du *Comité de la fête nationale suisse* :

C'est à un moment bien grave que nous célébrons, cette année, l'anniversaire de la première alliance des Confédérés. C'est pourquoi, renonçant aux grands discours, aux feux d'artifice et aux chants de fête, nous tâcherons de donner au 1^{er} Août 1916 un caractère particulier de dignité.

C'est grâce à l'initiative de feu Albert Schuster (commerçant à Saint-Gall) que s'est fondée, à la fin de 1909, une association de citoyens et citoyennes de tous les cantons, animés d'une même ardeur patriotique « pour unir et développer tous les efforts tendant à célébrer dignement l'anniversaire de notre indépendance » (Comité de la fête nationale).

Le Directeur du Bureau fédéral d'hygiène, Dr F. Schmidt, de Berne, fut jusqu'à sa mort (17 février 1916), président de ce comité dont le travail courant est confié à un bureau qui a eu jusqu'à présent son siège à Zurich. Une commission artistique, composée d'hommes compétents de la Suisse romande et alémanique, est adjointe à ce bureau.

Dès sa fondation, la pensée directrice du Comité de la fête nationale a été celle-ci :

Il faut que le 1^{er} Août soit de plus en plus une commémoration patriotique ; que, du haut de nos montagnes, les feux de joie rappellent tous les ans la nécessité impérieuse d'une étroite cohésion ; que, dans les églises comme dans les réunions publiques, on célèbre en toute simplicité helvétique le travail conscient des ancêtres, mais en dirigeant nos regards vers l'avenir ; que la musique et les chants, des cortèges et autres festivités viennent rehausser la solennité de ce jour.

Mais tout cela ne saurait suffire pour une véritable fête nationale, qui doit réaliser encore un acte de valeur durable, de solidarité et de justice sociale. C'est à un acte de ce genre qu'il faut convier tous les citoyens de la République.

C'est par un travail pratique et modeste que le Comité a frayé peu à peu les voies vers ce but plus élevé. Avec l'appui de la Direction supérieure des Postes, il édite tous les ans, à l'occasion du 1^{er} Août, des cartes postales officielles. Depuis deux ans, les sujets des cartes sont reproduits aussi en plus grand format, comme tableaux commémoratifs. Si le choix des motifs n'a pas été toujours également heureux, qu'on veuille bien pourtant apprécier la difficulté qu'il y a à obtenir, chaque année, des artistes d'un petit pays une œuvre d'art dont le contenu réponde au caractère particulier du moment, et obienne en même temps les suffrages du grand public. Ces difficultés n'ont fait que grandir depuis l'explosion de cette horrible guerre, à tel point qu'à plusieurs reprises nous avons pensé devoir renoncer à la tâche rêvée. Nous prions donc la presse de nous accorder son indulgence en considérant l'intention plus encore que la forme réalisée. Pour l'avenir, nous pensons joindre à l'image une œuvre littéraire dans les trois langues nationales ou un chant patriotique.

Le motif des deux cartes de cette année doit exprimer notre grand désir de paix. Sur la proposition de sa commission artistique, le comité a choisi les projets des peintres Markwalder (Zurich) et Forestier (Genève).

Markwalder s'adresse particulièrement à la jeunesse suisse ; il représente la Suisse comme une île de paix où des enfants agitent des palmes. Forestier a recouru, au contraire, à la mythologie : Cérès, la déesse du travail paisible, couronnée d'épis, s'oppose à Mars, le dieu de la guerre, qui abaisse devant elle son épée et sa torche incendiaire. Le côté réservé à l'adresse est l'œuvre du peintre Aloïs Balmer (Lucerne) ; outre le texte habituel, il apporte l'image de Nicolas de Flue (né en 1417), l'apôtre de la paix entre Confédérés désunis. Les deux cartes ont été exécutées en couleurs par les maisons Orell Füssli et Fretz frères à Zurich.

Le produit net de la vente des cartes et des reproductions en grand format est attribué tous les ans à une œuvre nationale de bienfaisance, déjà existante ou encore à créer. Le Conseil fédéral en détermine librement l'emploi, sur proposition de notre comité. Le total des sommes versées jusqu'à aujourd'hui s'élève à presque fr. 200 000. En 1910 : fr. 29 000 aux victimes des inondations ; en 1911 : fr. 10 000 à l'institution suisse de Balgrist (Zurich) pour les enfants infirmes, et fr. 10 000 à l'institution suisse d'Ecublens (Vaud) pour les aveugles faibles d'esprit ; en 1912 : fr. 40 000 à la Croix-Rouge suisse pour l'acquisition et l'aménagement de baraqués ; en 1913 : fr. 40 000 à la Commission suisse de la tuberculose ; en 1914 : fr. 12 000 à la fondation Pestalozzi-Neuhof, à Birr en

Argovie (cette année-là, la déclaration de guerre porta un grave préjudice à la vente); en 1915 : fr. 55 000 de secours aux Confédérés victimes de la guerre. Chaque année, une partie du produit de la vente est versée à la caisse de secours des employés des Postes fédérales. Nous remarquons en outre que, depuis l'année dernière, l'Association suisse des sociétés de gymnastique nous prête un secours très efficace. Pour cette année, le comité proposa dès le 22 janvier au Conseil fédéral d'attribuer le montant de la vente aux soldats suisses que la guerre a plongés dans des embarras financiers. Sont aussi compris dans le nombre les soldats tombés malades à la frontière. En outre, notre comité a l'intention d'organiser dans le même but une souscription volontaire. Nous avons prié nos banques de nous prêter leur collaboration. Mais nous ne comptons sur un véritable succès que si la presse suisse nous donne elle aussi son précieux concours.

Nous vous serions donc très reconnaissants de rappeler notre œuvre dans votre journal et, en particulier, de recommander, par quelques lignes bien nettes en tête de votre journal, la souscription volontaire; nous soumettons le texte suivant à votre approbation :

Peuple suisse !

En ce jour de fête nationale, souviens-toi de tes soldats tombés dans le besoin au service de la patrie.

Prière d'adresser les souscriptions aux banques suisses ou au compte de chèques postaux Zurich VIII, 4415 (Comité de la fête nationale).

Nous vous serions tout particulièrement obligés si votre rédaction avait l'obligeance de recevoir elle-même des cotisations. Nous vous prierions, dans ce cas, de transmettre les sommes reçues, jusqu'au 15 août, à la Banque Populaire Suisse à Zurich.

Enfin, une dernière prière: Ne pourriez-vous pas, à l'occasion de la fête nationale, traiter dans votre journal de la question suivante:

Comment faut-il que la fête nationale soit organisée à l'avenir pour qu'elle soit de plus en plus un acte patriotique ?

Le moment actuel nous semble particulièrement favorable pour cette discussion, et les conseils de la presse suisse nous seraient fort utiles pour organiser, sur une base plus large et d'une manière plus efficace, l'œuvre à laquelle nous avons voué nos efforts. Le Conseil fédéral a chargé notre Comité de lui soumettre des propositions précises, après entente avec diverses organisations patriotiques.

C'est avec le vif espoir d'obtenir ainsi votre collaboration que nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Comité de la Fête nationale :

Le vice-président :

Hans KOLLER-GROB, Saint-Gall.

Le président du Bureau :

Dr F. ZOLLINGER, secrét. du Départ. de l'Instr. publ., Zurich.

N.-B. La vente des cartes, dans les bureaux de poste, commencera le lundi 24 juillet; les Sociétés de gymnastique commenceront la vente dès le dimanche 23. La carte affranchie coûte 20 centimes; non affranchie, 15 centimes. Les reproductions en grand format se vendent au prix de 3 fr. dans toutes les librairies et magasins d'art.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Fête du 1^{er} août.** — Le Département de l'Instruction publique invite les membres du corps enseignant primaire à célébrer, dans les classes, notre fête nationale. Ils rappelleront les circonstances qui ont amené les Waldstaetten à signer le pacte fédéral et commenteront les parties principales de celui-ci. Ils n'auront pas de peine à faire sentir la grandeur et la beauté de cet acte mémorable. L'exécution de quelques chants patriotiques rehaussera la cérémonie. Un appel pressant est adressé aux autorités scolaires et communales pour qu'elles participent à cette commémoration.

Toutes les classes primaires auront congé l'après-midi du 1^{er} août.

*Le Chef du Département,
CHUARD.*

***** Reconnaissance.** — A l'occasion de ses quarante années d'enseignement dans le canton, M. *Walther, instituteur à Grandson*, vient de recevoir de la commune un joli souvenir, consistant en une pièce en argenterie. Ce souvenir lui a été remis par M. le syndic Simon, devant le monument J.-J. Rousseau, sur l'île de Saint-Pierre, lors de la dernière course scolaire. A cette manifestation assistaient des représentants de l'autorité municipale et scolaire, ainsi que l'inspecteur du 6^e arrondissement, M. Buxcel.

L. G.

***** Les écoles d'autrefois.** — Dans sa dernière assemblée annuelle, l'Association du « Vieux-Moudon » a eu le plaisir d'entendre un rapport fort intéressant, par M. Burnand, ancien pasteur, sur *Les écoles à Moudon avant la Réformation*. Moudon, capitale du Pays de Vaud, avait, au XIV^e siècle déjà, des établissements publics d'instruction ; on en trouve la mention dès 1363.

L. G.

***** † Louise Chapuis.** — A Château-d'Oex, par un après-midi de dimanche, le 24 juin écoulé, un nombreux cortège de parents et d'amis conduisait à sa dernière demeure notre excellente collègue, Mlle Louise Chapuis. Une délégation des autorités de Noville assistait à la cérémonie. Mlle Chapuis avait été durant 32 ans institutrice à Noville, où elle crut pouvoir prendre sa retraite. Mais, elle n'en jouit pas longtemps et la nostalgie de « l'éccle » la saisit à tel point qu'elle reprit tôt après le travail aux Moulins, près Château-d'Oex, où elle enseigna pendant quatre ans encore, se faisant apprécier de tous, parents et élèves, par son enseignement vivant, son cœur chaud et sa ferme discipline. Ses collègues aimait aussi son abord joyeux et cordial et ce fut un regret lorsque la maladie impitoyable la força enfin à déserter définitivement son école aimée.

Mlle Chapuis s'était attachée à notre belle vallée alpestre, elle y avait noué quelques fidèles amitiés et ce fut là-haut, dans ce cadre de nature agreste et sereine, qu'elle passa ses dernières années.

Dans le cimetière ombreux où cette dépouille mortelle allait être rendue à la poudre, M. Chuard, pasteur à Château-d'Oex, parla en fort bons termes du caractère maternel et chrétien de cette institutrice dévouée. Puis, M. Perrenoud, instituteur à Rossinière, adressa un dernier adieu à l'aimable et bonne collègue que fut Louise Chapuis.

Quand la Faucheuse passe, éclaircissant nos rangs, c'est chaque fois un appel à resserrer nos liens. Soyons plus fraternels encore et que l'esprit de corps, chez nous, ne soit pas un vain mot.

C.

NEUCHATEL. — † **Edouard Zbinden** (1862-1916). — La mort vient de frapper à nouveau le corps enseignant du Locle, en la personne de M. Edouard Zbinden, professeur de gymnastique. Le 24 janvier, alors qu'on rendait les derniers devoirs à son collègue, M. Urbain Clerc, il entrait lui-même à l'hôpital pour y subir une opération. Mais, hélas ! la science fut impuissante et, pendant cinq mois, ce fut la lutte contre un mal impitoyable, lutte supportée avec une grande vaillance. Il y a une quinzaine de jours, il était enlevé à l'affection des siens, à l'âge de 54 ans. Ses collègues, les autorités scolaires, ses amis et ses élèves, lui ont fait de belles obsèques et ont tenu à témoigner à sa famille leur profonde sympathie.

Edouard Zbinden sut donner à l'enseignement de la gymnastique un nouvel élan. Gymnaste dès sa jeunesse, il s'était acquis dans le monde des sociétés d'éducation physique, une juste notoriété. Dans les concours cantonaux et fédéraux, il obtint toujours des distinctions de premier rang, particulièrement à Coire, où il enleva, aux engins, la première couronne.

Dès ce moment il abandonna son métier d'émailleur pour se vouer à l'enseignement. Après avoir obtenu le brevet spécial pour l'enseignement de la gymnastique, il fut nommé, en 1894, professeur dans les écoles primaires et secondaires du Locle ; et pendant 22 ans, il se dépensa sans compter et fit preuve de réelles et solides aptitudes pédagogiques. Homme de devoir, il appliquait avec méthode un programme bien adapté aux différents âges de ses élèves ; esprit éveillé, il se tint constamment au courant des méthodes et des procédés nouveaux. Il forma aussi une phalange de jeunes instituteurs capables de suivre leur maître dans l'enseignement bien compris de cette branche. Au Locle, il s'occupa avec dévouement et à maintes reprises, de l'organisation de soirées en faveur d'œuvres scolaires.

Edouard Zbinden fut plusieurs fois choisi comme membre du jury dans les concours cantonaux et fédéraux, et même dans des concours français. Il dirigea aussi, comme moniteur, des cours fédéraux de gymnastique. Dans ces fonctions, il fit preuve d'impartialité et plaça les intérêts supérieurs de la gymnastique au-dessus des rivalités de sociétés et des sympathies personnelles.

Edouard Zbinden a fourni une carrière utile et bien remplie. La maladie l'a saisi brusquement en pleine santé et l'a terrassé ! Lutteur opiniâtre, il est tombé vaillamment ! Il laisse un bel exemple de fidélité au devoir, d'amour du travail et d'un caractère énergique et droit. Le Locle perd en lui un homme aimé et respecté, et garde de lui un bon et noble souvenir. A sa famille affligée, nous exprimons notre vive sympathie.

CH. B. et H. L. G.

*** † **Jean Beauverd**. — C'est le cœur serré que nous écrivons ce nom, en tête de cet article nécrologique, car c'est celui d'un excellent collègue et d'un ami aimé et estimé. Dans le numéro du 20 mai dernier, nous avons signalé les témoignages de gratitude qu'il reçut à l'occasion de la retraite prématûrée que la maladie le contraignait de prendre et nous formions alors des vœux pour

qu'une amélioration survienne bientôt. Hélas ! le mal impitoyable, qui sourdement faisait son œuvre, eut raison de sa forte constitution et l'heure de l'éternel repos sonnait pour lui le 9 juillet. Mais la grande moissonneuse, l'a trouvé prêt, debout, et vaillamment il l'a reçue ; vaillant, notre collègue le fut toute sa vie et c'est avec vaillance encore, qu'il supporta sa longue et pénible épreuve.

Jean Beauverd débuta dans une modeste classe de hameau, aux Prés s. Lignières. En 1887, il est appelé au collège de la Promenade à Neuchâtel, où il a occupé avec distinction, un poste jusqu'en avril de cette année, soit pendant 29 ans.

Esprit éveillé, il possédait une culture étendue, particulièrement dans le domaine des sciences naturelles ; il suivit même le Gymnase scientifique. Le Club jurassien le compta au nombre de ses membres les plus dévoués et, au moment du jubilé cinquantenaire de cette société, il en était le président.

Jean Beauverd était un ami passionné de la nature ; il vouait, en particulier, un vrai culte aux fleurs.

Son enseignement s'inspirait toujours des meilleures méthodes pédagogiques ; il fut avant tout un éducateur éclairé, bienveillant mais ferme ; aussi, l'empreinte qu'il a laissée dans le cœur des nombreuses générations d'élèves qui se sont succédées dans sa classe, est-elle restée profonde. Il eut toujours une haute conception de sa mission d'instituteur et d'éducateur ; il l'a remplie jusqu'au bout, avec dévouement et sans défaillance, et, dans sa maladie, il continua à se préoccuper de sa classe. Un journal de notre ville a dit de lui : « M. Beauverd était le devoir fait homme. » Cette appréciation si juste, résume parfaitement ce qu'il fut toute sa vie.

D'une nature enjouée et d'un caractère jovial, il avait toujours le *bon mot* ; il était dédaigneux de toute affectation ; d'une entière modestie, il avait en outre un cœur profondément sensible et généreux, qu'il voilait parfois sous une apparence brusquerie ; aucune souffrance, aucune douleur ne le laissa indifférent. Homme de devoir, il le fut à l'école ; il le fut à l'égard de ses vieux parents, il le fut partout. Pendant vingt-cinq ans, Jean Beauverd fut aussi professeur de dessin à l'Ecole professionnelle de dessin et de modelage, au développement de laquelle il s'intéressa beaucoup.

Et maintenant, cher ami Beauverd, tu es parti pour l'éternel au-delà. Tu laisses seule, la chère compagne de ta vie, qui fut dans ta douloureuse épreuve, l'ange qui soutient, console et encourage, et qui s'inspirant de ta vaillance, fut à son tour, d'une rare vaillance. A cette épouse éplorée, nous exprimons encore notre vive et cordiale sympathie ! Tu nous laisses un bel et noble exemple à imiter, et nous déposons sur ta tombe, l'hommage ému de notre sincère affection et de notre profond respect. Cher ami Beauverd, au revoir !

H. L. G.

JURA BERNOIS. — † **Albert Huguenin (1864-1916)**. — Le 16 juillet est décédé à Bienne, d'une attaque de paralysie, un membre dévoué de la Société pédagogique romande, *Albert Huguenin*, maître d'une II^e classe primaire de garçons.

Originaire des Montagnes neuchâteloises, Albert Huguenin avait passé sa jeunesse et une bonne partie de sa vie dans le vallon de Saint-Imier. Elève d'Emile Mercerat, qui a formé tant de bons et braves citoyens, celui dont nous déplorons

le départ si subit, quittait, en 1878, l'école primaire de Sonvilier pour entrer, bien jeune encore, à l'école normale des instituteurs jurassiens, à Porrentruy. Ceux qui l'ont connu à cette époque, ses camarades de classe surtout, conservent le meilleur souvenir de cette nature franche, de ce caractère noble et droit.

En 1882, Albert Huguenin, porteur du brevet d'instituteur très honorablement acquis, faisait son entrée dans la carrière de l'enseignement. C'est aux *Convers* qu'il débuta; c'est là qu'il fonda son foyer, un nid bien modeste — qu'il aimait à dépeindre plus tard — mais un nid où l'affection réciproque tenait lieu du bien-être matériel tant recherché de nos jours. Il passa sept belles années dans ce coin perdu, partageant entre sa jeune épouse, ses nombreux élèves et les fermiers de l'endroit les trésors de son bon cœur et de sa vive intelligence. La famille s'étant agrandie, il se présenta plus tard à *Villeret*, où il donna toute la mesure de son talent et toute la puissance de son travail, s'occupant, à côté de son école, de comptabilité, de travaux manuels, de la direction de sociétés, et trouvant encore le temps de préparer l'examen complémentaire imposé alors aux maîtres d'école primaire supérieure.

Appelé à Bienne en 1898, Albert Huguenin s'y fit bien vite remarquer et apprécier. Maître capable et énergique, il ne tarda pas à gagner l'affection de ses élèves et de ses collègues des deux langues. Il ne voyait que le beau côté des gens et des choses et éprouvait un besoin inné d'être utile aux autres, aussi n'avait-il que des amis. Il portait dans son cœur notre Jura, aimait à parcourir ses verts pâturages, à retrouver ses noirs sapins, ses fermes accueillantes, sa population hospitalière. C'était un enthousiaste portant bien haut le drapeau de l'école.

Il y a cinq à six ans, une crise de cœur assez grave l'obligea à modérer son ardeur au travail. Grâce aux soins dévoués de son entourage, grâce surtout à une volonté de fer, il se remit cependant après avoir failli perdre la vue. Depuis ce moment, il se confina dans sa classe, se proposant de prendre un repos bien mérité dès que le cadet de ses enfants serait en état de gagner sa vie. Cet heureux jour de la retraite, Albert Huguenin l'avait entrevu, mais il ne devait pas l'atteindre. Il a succombé à la tâche, laissant dans la désolation une famille éplorée.

La *Chorale* de Bienne, dont il fut un membre dévoué, a chanté sur sa tombe deux chœurs de circonstance. M. Albert Baumgartner a adressé à cet excellent collègue et ami, un supreme adieu au nom de la Société des instituteurs jurassiens, et M. Bourquin-Borel, ancien député, a déploré en termes émus le grand vide causé par la mort d'Albert Huguenin dans les rangs de la colonie romande de Bienne.

A. B.

BIBLIOGRAPHIE

Reçu : Cuno Hofer, *L'influence de J.-J. Rousseau sur le droit de la guerre.* — Genève, Georg & Cie, 1916. Prix : 1 fr.

— *Das Arbeitsprinzip im dritten Schuljahr*, von Ed. OERTLI, Zürich. Art. Institut Orell Füssli, 1916. Prix : 3 fr.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE

LES ENVIRONS DE MON VILLAGE (Suite.)

Une scierie.

I. Le *fenil* placé au-dessus de notre étable étant devenu insuffisant, papa a fait éléver aux abords de notre ferme un vaste *hangar*, destiné à abriter une partie de notre récolte de *foin*. Quatre *murs* très bas, un vaste *plancher* rectangulaire, de longues *poutres* soutenant une *toiture* en tuiles rouges constituent ce petit *édifice*.

Les *pierres* qui ont servi à bâtir les murs de ce fenil ont été extraites de la *carrière* placée au nord de notre village. Les *tuiles* du toit proviennent de la *tui-lerie* dont on aperçoit la haute cheminée à deux kilomètres au loin. Quant au *bois* nécessaire à la construction du hangar à foin, il a été fourni par quelques beaux *sapins* de la *forêt* qui domine notre village du côté de l'est.

II. Papa a acheté ces sapins lors de la *mise de bois annuelle*. Les arbres ont été aussitôt abattus, à l'aide de scies et de haches, et on en a enlevé toutes les branches pour en confectionner des *fagots*. Puis les *billes* ont été péniblement chargées sur des chars, maintenues au moyen de *chaînes* d'acier et emmenées à la scierie la plus proche. J'ai voulu y accompagner mon père, afin de savoir en quoi consiste le travail du *scieur*.

La *scierie* que j'ai visitée est située au bord d'une rivière, la même qui coule à travers notre territoire et dans laquelle je me baigne si souvent en été. Les abords de l'*usine* sont encombrés de pièces de bois de toutes sortes et de toutes grandeurs, sciées ou sur le point de l'être, méthodiquement empilées : billes de *noyer*, qui deviendront des meubles sous la main du menuisier ; billes de *chêne*, d'où l'on tirera des parquets ou des tonneaux ; billes de *sapins*, qui formeront, plus tard, des planches ou de modestes cloisons de ferme.

III. Le *scieur* et ses aides sont fort affairés. Ils apportent à la grande *scie*, dont on entend le bruit à distance, les billes dont elle fait sa pâture, et surveillent attentivement le travail qu'elle accomplit.

Un *canal* amène l'eau de la rivière sur une grande *roue* placée à l'intérieur de la scierie. La roue tourne et fait mouvoir une scie très longue et très large, aux dents bien *aiguisées*. Cette scie monte et descend, en coups *saccadés*, et mord le bois des billes de *sapin*, de *hêtre*, de *chêne* ou de *noyer* qu'on présente à ses dents avides. Elle les divise en *planches*, au-dessous desquelles tourbillonne et tombe la *sciure*, fine et parfumée de résine. Durant toute la journée, la grande scie poursuit sa besogne, répandant aux alentours sa chanson *stridente* et *mono-tone*. Et sans cesse les planches qu'elle a façonnées, s'alignent autour de l'*usine*, en attendant les clients qui en ont fait la commande au maître *scieur*.

En rentrant de la scierie, j'ai songé que le *scieur* et ses aides venaient de me donner un nouvel *exemple* du *travail*.

DICTÉES.

I. Papa a fait construire un vaste *hangar* à foin. Ce bâtiment est formé de

quatre murs très bas, d'un plancher, de poutres verticales et d'une toiture en tuiles rouges. Le hangar abritera notre provision de foin, car le fenil de la ferme est devenu insuffisant.

II. Les planches qui ont servi à confectionner le plancher du hangar à foin ont été sciées à la scierie voisine. J'ai visité cette usine. On y voit une grande scie verticale, qui monte et descend sans cesse et divise les billes de bois en planches unies. La scie répand autour d'elle un bruit strident et monotone.

III. Comme la meule du moulin, la scie de la scierie est mise en mouvement par l'eau de la rivière. Un canal amène cette eau sur une grande roue ; la roue tourne et fait marcher la grande scie. Le scieur et ses aides transportent les billes à l'intérieur de l'usine, puis empilent les planches pour les faire sécher.

C. ALLAZ-ALLAZ.

RÉDACTION. — *Degré moyen.*

La moisson.

SOMMAIRE : Quand fait-on la moisson. — En quoi consiste cette opération. — Les glaneurs.

SUJET TRAITÉ : Quand le blé a bien mûri au chaud soleil de l'été, le paysan fait la moisson. Le blé est coupé à la faux ou à la moissonneuse, puis il est lié en gerbes, chargé sur les voitures et rentré à la grange. Quand les gerbes sont enlevées du champ, les glaneurs recueillent les épis qui ont échappé aux râteaux des moissonneurs.

Le blé.

SOMMAIRE : Où croît le blé. — Comment on le cultive. — En été, on fait la moisson. — Le blé est battu. — Au moulin, les grains sont écrasés. — Avec la farine on fait le pain. — Il ne faut pas jeter le pain.

SUJET TRAITÉ : Le blé est une céréale qui croît dans les pays tempérés. En automne, le cultivateur laboure le champ avec la charrue. Il sème le blé et le recouvre de terre avec la herse. Le grain de blé germe dans le sol humide. Il laisse sortir un petit pied de blé dont les racines s'enfoncent dans le sol, tandis que la tige et les premières feuilles se dressent en l'air. La jeune plante passe l'hiver sous la neige et se remet à pousser aux premiers beaux jours du printemps. En juin, les tiges mettent de beaux épis, contenant parfois plus d'une centaine de grains chacun. En été, quand le blé est mûr, on le coupe à la faux ou à la machine. C'est la moisson. Ensuite on le bat pour faire sortir les grains des épis. Au moulin, on écrase les grains de blé sous des meules pour obtenir la farine et la séparer du son. Le son est formé par l'enveloppe du grain. Avec de la farine, de l'eau et du sel, le boulanger fait la pâte. Il y ajoute un peu de levain, qui fait gonfler le pain et le rend plus léger. La pâte cuite au four devient du pain.

Il ne faut pas jeter le pain que l'on gagne avec peine et dont manquent beaucoup de pauvres gens.

Degré supérieur.

Une journée de moisson.

SOMMAIRE : Départ matinal des moissonneurs. — Les faucheurs. — Les femmes

ramassent le blé. — Le repas de midi. — Le blé est mis en gerbes. — Retour la ferme.

SUJET TRAITÉ : C'est un rude travail que celui de la moisson. Dès le grand matin, les moissonneurs sont debout. Après une toilette sommaire, ils prennent leurs outils et se rendent dans les champs. Aussitôt arrivés, ils se mettent à la besogne. L'air est frais encore, une brise agréable fouette les visages, et les faucheurs que n'accable pas encore la chaleur du soleil, avancent rapidement. Derrière eux, des femmes saisissent par brassées le blé coupé et le déposent en grandes lignes sur la terre. Peu à peu, le soleil est monté à l'horizon ; il est devenu brûlant. Les faucheurs n'en continuent pas moins leur tâche et ouvrent sans cesse de nouveaux sillons dans l'immense champ jaune des épis.

Mais voici midi ; c'est le moment de dîner. Les enfants arrivent du village apportant le repas dans des paniers recouverts d'un linge blanc. On leur fait bon accueil. A l'ombre d'un grand noyer, les travailleurs s'assoient et prennent leur repas sans causer beaucoup. Le repas terminé, tous se remettent à l'ouvrage. Rapidement le blé fauché est mis en javelles, lié en gerbes et chargé sur de grandes voitures. La chaleur est toride et la sueur ruisselle sur tous les fronts. La nuit seule arrête le travail et les moissonneurs reprennent alors, d'un pas lent et fatigué, le chemin de la ferme.

Les blés sont mûrs, c'est le temps de la moisson.

SOMMAIRE : Le travail des moissonneurs. (Voir le sujet précédent.) — Leur joie quand la dernière gerbe est rentrée. — Les glaneurs. — La fête des moissons.

DICTÉES GÉOGRAPHIQUES¹

VOCABULAIRE : Les mots en italique.

Degrés intermédiaire et supérieur.

Le Jura neuchâtelois.

Au-dessus du *Vignoble*, les premières hauteurs, [les premières vallées. Pays intermédiaire : ce n'est pas encore la vraie montagne, mais on ne peut déjà plus cultiver la vigne. Alors, on cultive les champs, les céréales. Tantôt de gros villages au milieu de larges vallées ; tantôt des fermes isolées dans l'ombre des *valloons* pleins d'herbe, entre les bois. Et, parmi les herbes et les fleurs qui sont encore celles de la plaine, les grandes *gentianes* dressent leurs tiges raides et leurs feuilles creuses. Nous sommes dans le Jura, dans la Montagne, le Jura triste et monotone.

Le Jura est le *spectateur* des Alpes ; en effet, du haut de ses *crêtes* pierreuses, ce n'est pas lui que le regard cherche encore ; le regard l'oublie ; le regard cherche et contemple les chaînes alpestres resplendissantes, le plateau suisse et ses lacs et ses villes, les plaines françaises, les collines allemandes. Vues sans limites, vues d'ensemble, elles ont quelque chose d'*abstrait* ; elles sont immenses et tout y est un. Il semble que le Jura s'efface devant des yeux qui le quittent *sans cesse*, en des esprits auxquels il ouvre sans cesse d'autres horizons.

Remarques : Indiquer les trois régions du canton de Neuchâtel : Le Vignoble, les Vallées, les Montagnes. A propos de cette phrase : *Nous sommes dans le Jura triste et monotone*, chercher les raisons pour lesquelles l'auteur qualifie le Jura de triste et monotone. (Manque de variété, chaînes et sommets semblables, etc.) Par contre, faire trouver aux élèves qui le connaissent le charme du Jura. Rappeler que cette chaîne est avant tout un belvédère. Après avoir dit son charme, mentionner son utilité et son importance stratégique.

Degré intermédiaire : Premier alinéa.

Degré supérieur.

Le lac de Neuchâtel.

I. Le lac de Neuchâtel n'est point aussi vaste, *harmonieux* et clair que le Léman, mais il reflète un horizon aux limites plus reculées, *imprécises*, qui entraîne plus loin à travers le monde la *nostalgie*. Ses rivages sont bas. Étroit et long, toujours en mouvement, il évoque parfois un grand fleuve qui roule, et parfois il ressemble à ces étangs vidés qui se forment, au dégel, au milieu des marais. Les jours calmes, sa couleur est terne, avec des reflets verts et mauves ; à l'embouchure de la Thièle et des canaux qui mènent aux lacs de Morat et de Biel, les eaux terreuses dessinent de larges flaques jaunes. Mais ce lac est beau surtout par l'averse et la tempête. *Les gouttes de pluie le harcèlent* et le piquent, *essaim de taons* qui se jette, au moment de l'orage, sur un taureau couché. Alors il se gonfle, il se soulève et pousse un mugissement sourd. Les petites vagues, en lignes pressées et régulières, accourent avec un bruit d'écume. Le lac est alors bleu et vert, *éclaboussé* de blanc, comme les forêts après la neige.

Le peuple neuchâtelois.

Le peuple jurassien s'est, dès l'origine, tourné vers l'industrie. Longtemps, ses *mœurs* ont conservé leur caractère *patriarcal*, mais son intelligence s'est développée. De réaliste et conservateur, il est devenu *spéculatif*, réfléchi, critique. Perpétuellement repliée sur elle-même, avide de lectures, sa religion s'est orientée vers le *mysticisme* ; à moins que le contact avec l'étranger, nécessité par l'écoulement des produits industriels, ne l'ait, ou modifiée ou ruinée totalement, grâce à l'action des idées nouvelles. Car cette race intellectuelle pousse aux *extrêmes* les idées. Cette race d'horlogers qui examinent toute chose à la *loupe*, pousse aux extrêmes ses *scrupules*, résultat d'analyses trop prolongées. De nos jours encore, les vallées du Jura sont le refuge de toutes les religions comme de toutes les *utopies*.

Remarques : Rappeler quel est le fondateur de l'industrie horlogère neuchâteloise. Expliquer les termes que l'auteur emploie pour analyser le caractère du Jurassien. Indiquer ce que l'on appelle une utopie.

P. Ch.

VAUD. — CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Examens annuels de 1916

Pour répondre au désir qui nous en a été exprimé de divers côtés, nous publions les sujets des travaux écrits qui ont été imposés aux élèves des classes

primaires supérieures du canton de Vaud lors des examens du printemps 1916.

F. M.

DICTÉE : **La Sallanche.**

1^{re}, 2^{me} et 3^{me} années. — La Sallanche sort d'un glacier de la Dent du Midi. Son volume dépend de la fonte des neiges. Elle grossit au printemps et en été, pour diminuer en automne, avec des oscillations plus ou moins marquées, selon qu'il fait plus ou moins chaud, mais toujours doucement et par progrès insensibles. Trouble d'abord, elle rencontre un petit lac, à demi comblé, et s'y repose quelque temps. Elle en sort part des voies connues d'elle seule et vient reparaitre au bord du grand pâturage de Sallanfe, en mille sources fraîches et pures qui font la joie des troupeaux. L'issue par où elle s'échappe n'est d'abord qu'une dépression, un large chemin creux entre les mamelons qui ferment le pâturage. Il y règne une fraîcheur éternelle, les herbes y sont hautes, la végétation luxuriante ; d'épais taillis d'aunes et de saules verdoient entre les rochers et une trace de sentier s'y faufile parmi les buissons et les blocs. Bientôt la pente s'accuse plus énergique ; la Sallanche devient rapide ; elle blanchit les pierres de son écume, elle court, elle se hâte ; puis, soudain, le sol lui manque ; son lit n'est plus qu'un rocher et elle s'y berce de chute en chute. — *2^{me} et 3^{me} années.* — En quelques minutes, elle tombe jusqu'aux montagnes inférieures ; mais ces quelques minutes lui suffisent pour épuiser toutes les formes de la cascade. Enfin, la vallée s'ouvre un instant et le pâturage s'y arrondit comme une corbeille de verdure, au pied de sauvages parois. — *3^{me} année seulement.* — La Sallanche y retrouve des chalets, des pelouses, parfois des troupeaux ; mais elle a encore l'élan de la chute, et elle ne cesse pas d'y courir et s'en va disparaître dans une fissure si précipiteuse qu'on ne peut que sur quelques points y jeter un regard furtif. Soudain, à cent mètres au-dessus de la plaine, elle reparait, écumante, au haut d'un grand rocher vertical, qu'elle franchit d'un dernier bond : c'est la cascade de Pisseyvache.

E. RAMBERT.

SUJETS DE COMPOSITION.

1. Nos devoirs envers le pays. — 2. Sous la pluie. — 3. Soignons nos arbres fruitiers. — 4. Une victime de la guerre. — 5. Notre pain quotidien.

ARITHMÉTIQUE. — *1^{re} année.*

1. Les trois classes de R. reçoivent chaque année une subvention de la municipalité pour leur course. En 1915, la 1^{re} classe a obtenu les $\frac{3}{7}$ ($\frac{4}{9}$) de la somme totale ; la 2^e classe a reçu les $\frac{3}{5}$ ($\frac{16}{25}$) du reste et la 3^e classe, le solde, soit fr. 35,20 (fr. 28,80). Quelle est la part de chacune des deux premières classes ? Quel était le montant de la subvention communale ? (R. : fr. 154 — fr. 144.)

2. Une ligue antituberculeuse fait prendre, chaque jour, une cuillerée d'huile de foie de morue à 37 (58) enfants débiles d'une localité. Un litre d'huile coûte fr. 3,10 (3,20) et pèse 0,925 (0,928) kg. Une cuillerée contient 15 (18) g. Quelle est la dépense pour 5 mois d'hiver, soit 130 jours, si le pharmacien qui fournit l'huile fait, sur sa facture, un rabais de 3 % ? (R. : fr. 234,55 — fr. 453,96.)

3. G. Pour carreler un vestibule de 6,38 (9,28) m. sur 3,5 (3,2) m. on emploie, en nombre égal, des dalles carrées de 10 (8) cm. de côté et des dalles octogonales dont le côté est le même que celui du carré et dont l'apothème

mesure 12 (9,6) cm. A combien reviennent les dalles employées, qui coûtent respectivement fr. 10 (9) et fr. 25 (22) le cent? (R. : fr. 134,75 — fr. 248.)

3. F. On compte qu'il faut, pour faire une robe, 6,5 (5,4) m. d'une étoffe de 1,2 (1,3) m. de largeur. Mais l'étoffe qu'on achète n'a que 75 (90) cm. de large, et elle coûte fr. 3,50 (3,75) le m. Quel sera le prix d'une robe faite avec cette étoffe, en comptant fr. 15 (18) pour les fournitures et la façon? (R. : fr. 51,40 — fr. 47,25.)

2^{me} année.

1. Les propriétés d'un rentier lui rapportent, en moyenne, un intérêt de 4,5 (5,2) % l'an. Il peut, ainsi, dépenser fr. 7,20 (6,50) chaque jour de l'année (365 jours). Quel est le montant de sa fortune? (R. : fr. 58 400 — fr. 45 625.)

2. Un marchand a deux qualités de riz : l'une vaut fr. 0,76 (0,74) le kg. et l'autre fr. 0,81 (0,78) le kg. Il fournit à un client un mélange de 52,5 (50) kg. de ces deux qualités pour le prix total de fr. 49,14 (43,50). On demande combien il y en avait de chaque espèce, sachant que le marchand a gagné 20 (16) %? (R. : 31,5 kg. à 76 c. et 21 kg. à 81 c. — 37,5 kg. et 12,5 kg.)

3. G. Un ferblantier doit faire un vase cylindrique sans couvercle de 35 (28) cm. de diamètre et d'une contenance de 42,35 (27,72) l. Quelle sera la valeur du fer-blanc employé, à raison de fr. 3,60 (3,50) le m²? Ajouter 6 (5) cm. à la hauteur strictement nécessaire. $\pi = \frac{22}{7}$. (R. : fr. 2,33 — fr. 1,76.)

3. F. Un tapis a une superficie de 3,45 (8,64) m². On y enlève, dans le sens de la longueur (largeur), une bande de 15 (40) cm. de large. La surface du tapis n'est plus, alors, que les $\frac{9}{10}$ ($\frac{8}{9}$) de ce qu'elle était auparavant. Quelles étaient ses dimensions primitives? (Faire un croquis sur la feuille d'examen.) (R. : Longueur 2,3 m. ; largeur 1,5 m. — 3,6 m. ; 2,4 m.)

3^{me} année.

1. Un drap de $\frac{7}{8}$ ($\frac{4}{5}$) m. de largeur revient à fr. 12,60 (13,30) le m. A combien reviendront 12 (8) m. d'un autre drap de $\frac{4}{5}$ ($\frac{5}{6}$) m. de large, la qualité du premier étant à celle du second comme 6 (7) est à 7 (12)? (R. : fr. 161,28 — fr. 190.)

2. Les $\frac{3}{4}$ ($\frac{2}{3}$) d'un capital sont placés à $3\frac{3}{4}$ ($4\frac{1}{4}$) % et le reste est placé à $3\frac{1}{2}$ (5) %. Au bout d'un an, on retire capital et intérêts pour acheter fr. 1659 (1254) de rente 3 %, au cours de fr. 81,30 (74,40).

Quel était le capital placé? De combien le revenu de son possesseur se trouve-t-il augmenté ou diminué? (R. : Capital fr. 43 360 ; augmentation de fr. 60,10. — Cap. fr. 28 560 ; diminution fr. 31,20.)

3. G. Un haltère est formé de 2 sphères de fonte de 12,6 (10,5) cm. de diamètre, réunies par une tige cylindrique de même métal de 15 (12) cm. de long et de 22,4 (21) mm. de diamètre. Sachant que la densité de la fonte est 7,2, on demande le poids de cet haltère. $\pi = \frac{22}{7}$. (R. : 15 514 kg. — 9 031 kg.)

3. F. Une pièce de toile écrue est revendue, après le blanchissage, au prix de fr. 1,60 (1,50) le m. Cette vente, qui produit la somme totale de fr. 79,92 (66,24) laisse un bénéfice de fr. 21,60 (15,84). On demande le prix d'achat d'un mètre de toile écrue. La pièce a perdu, au blanchissage, le 7,5 (8) % de sa longueur. (R. : fr. 1,08 — fr. 1,05.)

Communiqué par F. MEYER.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

— BIJOUX FIX —

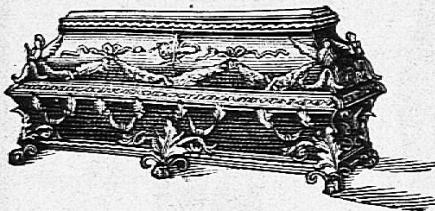
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAUREATS
Maturité

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7

Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

MAX SCHMIDT & C^{ie}



25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE • OUTILS

Escrime 5 % aux membres de la S.P.R

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis, Lausanne Rue du Pont

**VÊTEMENTS CIVILS
ET UNIFORMES OFFICIERS**

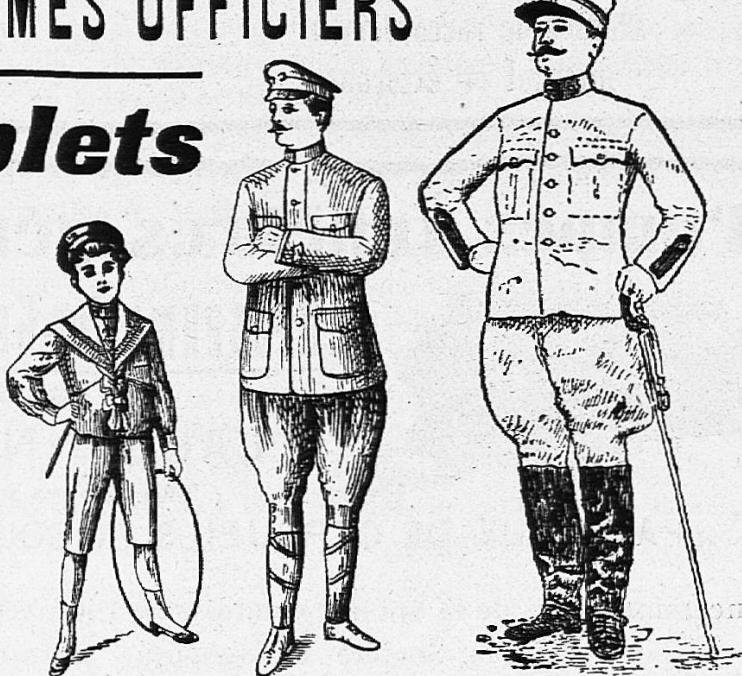
Complets

fantaisie
et cérémonie
Coupe moderne
Travail soigné

COSTUMES
sports

MANTEAUX
de pluie

COSTUMES
Enfants



10 % comptant aux instituteurs de la S. P. V.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

C A D E A U

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS St-LOUIS MILAN BRUXELLES
1878-1889-1900 E.U.A. 1904 1906 1910

TURIN PANAMA
1911 1915

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 41

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ☺ Vevey ☺ Neuchâtel

◦ ◦ PARIS, 28, rue de Bondy ◦ ◦

COMÉDIES

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

MONOLOGUES

M. de Bosguérard	* <i>Le retour de l'enfant prodigue</i> , comédie, 1 acte, 8 j. f.	1.—
—	* <i>L'aveugle ou le devin du village</i> , pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* <i>A la fleur de l'âge</i> , saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* <i>Pour l'enfant</i> , scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. EHINGUER.	* <i>Notre jour</i> , saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* <i>L'Anglais tel qu'on le roule</i> , fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	<i>L'eunuque amoureux</i> , vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	<i>Un prêté pour un rendu</i> , vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	<i>C'est pour mon neveu</i> , vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	<i>Le marquis de Cyrano</i> , comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* <i>La dernière lettre</i> , monologue dramatique, à lire	0.50
—	* <i>Mon contrat de mariage</i> ,	
—	* <i>Je n'emmènerai plus papa au cinéma</i> (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* <i>J'ai horreur du mariage</i> , monologue gai . . .	0.50
—	* <i>L'agent arrange et dérange</i> , monologue gai . .	0.50
Ed. Martin.	* <i>Comme papa</i> , monologue pour garçon	0.50
—	* <i>Futur présent</i> , monologue pour mariage	0.50
—	* <i>Prince des blagueurs</i>	0.50
—	* <i>Les débuts de Cassoulade</i> (accent toulousain). .	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^e ANNÉE. — N° 31-32

LAUSANNE — 12 août 1916.



L'EDUCATEUR

(- EDUCATEUR. ET. ECOLE. RELIGIS. -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



EDITION „ATAR“. GENEVE

Manuels pour l'enseignement

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par André Corbaz.	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture, par A. Charrey, 3^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture, par A. Gavard. Degré moyen	1.50
Livre de lecture, par MM. Mercier et Marti. Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande, par A. Lescaze,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,	
par A. Lescaze, 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache,	
par A. Lescaze, 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch, par A. Lescaze, 3^{me} partie, 3^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique, par M. Duchosal.	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse, par A. Schütz.	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle, par E. Pittard, prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique, par J. Denis.	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfègeien, par J.-A. Clift	0.95
Parlons français, par W. Plud'hun. 16^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français, par W. Plud'hun	0.50
Histoire sainte, par A. Thomas	0.65
Pourquoi pas? essayons, par F. Guillermet. Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine, par A. Malsch. Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques, par M. Juge, cartonné, 2^{me} édition	2.50
Leçons de physique, 1^{er} livre, M. Juge. Pesanteur et chaleur,	2. —
" " 2 ^{me} " " Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle, par M. Juge.	2.25
" de chimie, " "	2.50
Petite flore analytique, par M. Juge.	Relié
Pour les tout petits, par H. Estienne.	2.75
Poésies illustrées, 4^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique, par H. Elzingre, prof.	
2 ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

VAUD

Instruction Publique et Cultes.

Places primaires au concours.

Ecole cantonale de commerce à Lausanne. — Sont mis au concours :

1. le poste de **secrétaire-comptable**;
2. le poste de **maître d'étude**;

complétés, tous les deux, par des leçons de branches commerciales.

Titre requis : licence ès-sciences commerciales de l'Université de Lausanne ou titre équivalent.

Traitements initiaux : 4200 fr. et 4000 fr.

Pour les obligations et renseignements complémentaires, s'adresser à la direction de l'école.

Entrée en fonctions : le 4 septembre 1916.

Adresser les offres de services, avec **curriculum vitae**, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, jusqu'au 18 août, à 6 heures du soir.

Instituteur suisse désire

Z443Q

Pension

août et septembre, chez famille instruite. Offres à **F. Scheurer, Strengelbach bei Zofingen.**

Jeune institutrice bernoise désire séjour pendant deux mois de vacances dans une bonne famille vaudoise. Bord du Léman préféré. **Hedwig Reuteler, Zäziwil.**

L'École suisse de Gênes

met au concours une place de **maître ordinaire** de français, mathématiques, histoire, géographie, chant et gymnastique. — 30 heures de leçons par semaine. Lir. 1800 par an.

Adresser offres et références à M. G. Wiéland, directeur, Gare, 14, Neuchâtel.

Librairie Ch. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris

Nouveauté : Les fables de La Fontaine en action

par **M. Bizeau**, instituteur. — Aquarelles de **Benjamin Rabier**. Collection de 12 tableaux muraux en couleurs sur papier fort, montés sur baguettes métallique (1 m. 10 × 0 m. 40). **Chaque tableau**, monté sur 2 baguettes métalliques avec 2 anneaux de suspension, **2 fr. 25**. — **La série de 6 tableaux, 12 fr. 50**. — **La collection de 12 tableaux, 24 fr.**

Chaque tableau, en un raccourci suggestif, fixe les trois situations essentielles de la fable, exprime les trois scènes principales de la « comédie ». Le maître en tirera parti, non seulement dans les leçons de récitation, mais aussi de vocabulaire, de langage, de composition.

Une notice in-8° avec questionnaire et exercices, **1 fr. 90**.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

**Toute dépense faite au nom de l'hygiène
est une économie !**

La Petite Bibliothèque de Médecine et d'Hygiène

est composée d'opuscules rédigés par des praticiens de compétence indiscutée, dans l'esprit de bon sens et de simplicité qui a toujours fait la gloire de la médecine suisse. Elle s'adresse à tous ceux qui savent apprécier les bienfaits d'une hygiène personnelle bien entendue ou qui ont à veiller sur la santé d'autrui ; elle ne prétend d'ailleurs en aucune façon au rôle néfaste de remplacer le médecin, mais vise au contraire à rendre plus efficace l'action de ce dernier et à prolonger en quelque sorte une influence bienfaisante.

VOLUMES PARUS

Dr MERMOD. — Hygiène de l'oreille, de la gorge et du nez	Fr. 1.50
L. WINZELER. — Hygiène de la bouche et des dents	» 1.50
Dr BOURGET. — Hygiène de l'estomac et des intestins	» 1.50
Dr DIND. — Hygiène de la peau	» 1.50
Mme MONNERON-TISSOT. — Hygiène du malade	» 1.50
Dr MERMOD. — La voix et son hygiène	» 1.50
Dr EPERON. — Hygiène de l'œil	» 1.50
Dr CHATELAIN. — Hygiène du système nerveux	» 1.50
Dr BARD. — Hygiène du cœur	» 1.50

VIENT DE PARAITRE

Dr JAQUÉROD. — **Les Hémophyties tuberculeuses** Fr. 1.50

Le Docteur Jaquierod, directeur du Sanatorium Grand-Hôtel de Leysin, a résumé dans ce petit ouvrage l'expérience acquise au cours d'une pratique de plus de dix années, consacrées exclusivement au traitement de la tuberculose pulmonaire, et portant sur l'observation clinique d'environ 4000 malades.

Les malades tuberculeux trouveront dans ces pages de précieux conseils qui corroboreront sans doute ceux de leur médecin sur les questions si importantes de l'héliothérapie, l'hydrothérapie, la suralimentation, les fatigues de tout genre, les sports, jeu, danse, les émotions, les médicaments innombrables proposés aux patients, etc.

Ce volume complète très heureusement la « Petite Bibliothèque de médecine et d'hygiène ».